

**Abo 2017**  
Soutenez l'UDC  
et le Franc-parler!  
Bulletin de versement annexé!

# Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

## Loi sur l'énergie: la «douche froide»



### Prévoyance vieillesse 2020 7

Notre prévoyance vieillesse se trouve sur la corde raide.



### La «douche froide» 8-9

Non à la ruineuse loi sur l'énergie



### Initiative RASA 10-11

Les élites politiques se placent au-dessus du peuple



La votation du 21 mai 2017 concernant la loi sur l'énergie aura des impacts massifs sur la vie de la population. La transformation de l'ensemble de notre système énergétique coûterait quelque 200 milliards de francs jusqu'en 2050, ce qui est énorme. De même, il faudrait réduire de 43 pour cent la consommation énergétique, et ce, tous vecteurs énergétiques confondus (benzine, mazout, gaz, bois, etc.).

# L'UDC dans les médias



## Le Parlement commande – les familles et les PME paient la note!



A l'exception de l'UDC, le Conseil fédéral et le Parlement aiment bien se draper d'un petit manteau vert et se fixer de grands objectifs afin d'améliorer le climat, sans pour autant être conscient des conséquences, en particulier sur les coûts. C'est ainsi que lors de l'actuelle session de printemps la majorité du Conseil national s'est prononcée en faveur d'une réduction de 50% des émissions de CO2 d'ici l'année 2030 par rapport à 1990 et qu'elle a ratifié l'Accord de Paris sur le climat avec cet objectif contraignant pour la Suisse.

Les débats ont fait penser à l'époque où l'on discutait de la mort des forêts, comme si le monde allait s'écrouler prochainement si l'on ne ratifiait pas ce protocole, comme si la petite Suisse avec ses émissions de CO2 relativement modestes par rapport aux autres pays industrialisés pouvait influencer sur la manière dont le climat de la planète change.

Comme pour la stratégie énergétique, le Parlement voulait ici aussi ne parler que des objectifs, mais taire et/ou ignorer sciemment ce que ces derniers pouvaient signifier pratiquement pour la population et le commerce. La consultation relative à la révision de la loi sur le CO2 prévoit d'ores et déjà de tripler pratiquement l'actuelle taxe sur le CO2 et donc des prix de l'énergie nettement plus élevés. On passerait ainsi de 22 ct. par litre de mazout actuellement à plus de 60 centimes!

Les chauffages au mazout seront également censés être interdits, ce qui ne manquera pas d'avoir des répercussions directes sur la plupart des propriétaires de maisons, mais aussi sur les locataires. Mais surtout, c'est la compétitivité de notre industrie qui en souffrirait. Voilà qui ne manquera pas de favoriser la perte d'emplois dans le secteur de la production, voire même qui la provoquera. On produira donc à l'avenir davantage à l'étranger et à des standards environnements inférieurs, tandis que les mesures sévères appliquées en Suisse en matière de climat auront des impacts globalement très négatifs.

On procède donc, en matière de politique du climat, exactement comme pour la nouvelle loi sur l'énergie, sur laquelle nous serons appelés à voter le 21 mai. Cette dernière stipule que la consommation énergétique globale (mazout, benzine, gaz, bois, etc.) doit être réduite de 43% jusqu'en 2035, ce qui est énorme, puisque cela représente pratiquement la moitié de ce que nous consommons actuellement! Mais là encore, le Parlement ne voulait pas, et ne le veut toujours pas aujourd'hui, parler des coûts. Nous le savions toutefois déjà depuis le début des discussions, et ce chiffre a également été confirmé par la Confédération, que les coûts de la loi sur l'énergie et la stratégie énergétique seraient énormes: quelque 200 milliards de francs, soit plus de 3000 francs par année et par famille. Le peuple doit en fin de compte stopper cette évolution. Il en aura l'occasion le 21 mai, lors de la votation sur le référendum contre la loi sur l'énergie.

Albert Rösti

Albert Rösti, conseiller national, président de l'UDC Suisse

# Un grand succès

Plus de 350 personnes ont participé le 18 février 2017 au 17<sup>ème</sup> tournoi de Jass de l'UDC à Weinfelden (TG). Ils ont pu affronter plusieurs conseillers nationaux et conseillers aux Etats de l'UDC. Nous félicitons Heinrich Ehrsam de Homburg (TG), qui remporte le tournoi avec 4'356 points.



Le vainqueur du tournoi recevant son trophée des mains du conseiller national Felix Müri (LU).



Notre président Alber Röstli (BE) s'amuse lors d'une partie très serrée.



Concentration maximale dans la grande salle de Weinfelden (TG) où l'on pouvait entendre voler les mouches. Chaque point peut avoir son importance.



Bonne performance du conseiller national Markus Hausamann (TG) qui s'est placé en 56 position avec 3'991 points.

# Jacques Nicolet



Jacques Nicolet, 51 ans, conseiller national et président de l'UDC Vaud, siège depuis octobre 2015 au Conseil national. Il est également le candidat de l'UDC Vaud au Conseil d'Etat et va tenter de récupérer le siège perdu en 2011 suite au triste décès de Jean-Claude Mermoud. Franc-parler a fait son interview en ce début de campagne.

## ***Franc-parler: Jacques Nicolet, vous siégez au CN depuis octobre 2015, comment s'est passée votre intégration au sein du groupe UDC ?***

J'ai été très bien accueilli par le groupe UDC sous la coupole fédérale et ceci d'autant plus que les nouveaux – comme moi – ont été tout de suite mis dans le bain de l'élection au Conseil fédéral du 9 décembre 2015. A peine avons-nous fait connaissance avec les collègues des autres cantons que nous devons choisir les candidats UDC au Conseil fédéral. Notre groupe avait convenu de présenter un ticket de trois noms provenant de trois régions linguistiques différentes. La suite est connue, Guy Parmelin a été élu au Conseil fédéral ce qui m'enchanté tout naturellement en tant que président de l'UDC vaudoise.

## ***Quelle est la différence majeure entre le Grand Conseil vaudois et le Parlement fédéral ?***

Indiscutablement la méthode de travail. Alors qu'au Parlement cantonal nous avons la possibilité d'intervenir presque à tout moment sur chaque sujet à l'ordre du jour, au Conseil national le travail en amont est beaucoup plus important, certes les sujets sont également travaillés en commission, mais il est ensuite difficile d'intervenir utilement et efficacement sur ces sujets. Une autre grosse différence est le fait de faire valider par les deux chambres les différents objets soumis au Parlement, ce qui démontre l'efficacité de notre système démocratique.

## ***En dehors de la politique quels sont vos hobbies ?***

J'ai peu de temps pour des hobbies car j'ai la chance d'être un passionné de la vie et de tout ce que j'entreprends. Je consacre du temps à mes passions que sont ma famille et ma profession tout comme la défense de l'agriculture et la politique de proximité, j'aime ce contact avec les gens. Lorsque j'ai le temps, je pratique volontiers la randonnée, me permettant de me ressourcer tout en découvrant les merveilles de la nature.

## ***Quel est votre meilleur et votre pire souvenir en politique ?***

Mon meilleur souvenir est évidemment mon année à la présidence du Parlement vaudois, une année riche et extraordinaire à vivre pour son canton, au cours de laquelle j'ai eu la chance de faire des rencontres enrichissantes et passionnantes dans toutes les régions de notre beau canton. Mon souvenir le plus douloureux en politique a été le décès soudain de mon ami le conseiller d'Etat UDC Jean-Claude Mermoud en 2011.

## ***Quel regard portez-vous à la campagne de l'UDC Vaud ? Et votre campagne personnelle ?***

Un regard serein, bien que je sache que la campagne pour le Conseil d'Etat sera difficile, je sais aussi que je peux compter sur l'expérience et la notoriété de mes 3 colistiers ainsi que sur les membres de mon parti qui

## **A propos de Jacques Nicolet**

- **Etat civil:** divorcé, en couple avec Valérie
  - **Profession:** Agriculteur
  - **Mandat(s) :** Municipal à Lignerolle, député au Grand Conseil vaudois de 2008 à 2015, président du Grand Conseil 2014-2015, conseiller national depuis 2015
  - **Autres :** Président de l'UDC Vaud, Membre du Comité de l'ASSAF (Sals-schweitz en allemand), Président de la Société Cooperative de l'Abattoir Régional d'Orbe, Président de la Société de Fromagerie de Lignerolle. Délégué des producteurs à l'interprofession du Gruyère
- Enfants :** 4 enfants adultes et bientôt 7 petits enfants  
**Formation:** Maitrise fédérale

s'engagent dans cette campagne avec détermination et conviction. Nous sommes accessibles et proches des gens et je suis convaincu que c'est cette proximité dans tout le canton, qui nous amènera au succès dans cette campagne.

***Pourquoi le canton de Vaud a-t-il besoin d'un conseiller d'Etat UDC ?***

Pour assurer une composition du gouvernement représentative de la population, pour que chacun se sente représenté au Conseil d'Etat, en vertu de l'esprit de concordance typiquement suisse. L'UDC, 3ème parti du canton représente près de 20% de l'électorat vaudois, nous avons donc une parfaite légitimité d'être représentés au gouvernement et je veux assumer mes responsabilités au Conseil d'Etat.

« *Nous serons les garants de l'équilibre et de la stabilité de notre canton et de ses habitants.* »

***Une qualité qu'il faut avoir pour faire un bon conseiller d'Etat ?***

Être passionné pour son canton et être passionné pour ce que l'on fait, être proche de la population, savoir écouter, analyser, décider et appliquer. Mais la principale qualité est le respect, respect de l'électeur et de ses décisions, respect de ses adversaires et de ceux qui pensent différemment, respect de ses collègues et de ses collaborateurs, respect des plus faibles, respect pour celles et ceux qui s'engagent activement pour notre société, respect de nos valeurs et de nos coutumes.

***Quels sont les points les plus importants de votre programme ?***

Dans tous les cas, je veux garder mon approche terrienne et pragmatique, et rester accessible et proche des gens. Mais je veux également:

- Assurer un enseignement et une formation de qualité à notre jeunesse.
- Privilégier l'emploi de résidents dans l'administration et les services cantonaux.
- Assurer une attractivité et une dynamique pour notre économie garante d'emplois.
- Garantir un équilibre financier et une maîtrise de la dette cantonale.
- Assurer un avenir à nos agriculteurs et leur famille, en soutenant les démarches permettant de retrouver une rémunération sérieuse pour le produit de leur travail.

***Le ticket de gauche présente Cesla Amarelle, qui est profilée à l'extrême gauche. Votre candidature sur le ticket de centre-droite est-elle un gage de stabilité et d'équilibre pour le Conseil d'Etat ?***

Le ticket du centre-droite est un ticket solide, faisant figurer 4 candidats unis, réunissant expérience politique, bagage professionnel, pragmatisme, bon sens et engagement pour la population de notre canton, le tout couronné d'une détermination sans faille pour gagner ensemble cette élection. Nous serons les garants de l'équilibre et de la stabilité de notre canton et de ses habitants.

***Quel est le proverbe qui vous correspond le mieux ?***

Quand on veut on peut !





## Polyvalent compact pour exigences élevées



**CHF 9'950.-\***

**V21 Pont d'usine**  
\*Prix hors 8% TVA, PVC

[WWW.DFSK.SWISS](http://WWW.DFSK.SWISS)



### VOTRE ANNONCE DANS LES JOURNAUX DE L'UDC FRANC-PARLER ET SVP-KLARTEXT

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 60'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande.

Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58** ou par e-mail à [franc-parler@udc.ch](mailto:franc-parler@udc.ch).

Découvrez notre journal en ligne sur [www.udc.ch](http://www.udc.ch)



### BIEN PLUS QU'UNE IMPRIMERIE



**DIETSCHI PRINT&DESIGN AG**  
Ziegelfeldstrasse 60  
4601 Olten  
T 062 205 75 75  
[www.dietschi-pd.ch](http://www.dietschi-pd.ch)



### Comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE»

[www.eu-no.ch](http://www.eu-no.ch)

## Pour la voie bilatérale – non au rattachement à l'UE

Renforcez et soutenez le comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE» ([www.eu-no.ch](http://www.eu-no.ch)) et participez au combat contre un rattachement fatal de la Suisse à l'UE:

- Je veux devenir membre.
- Je veux d'abord examiner les documents du comité.
- Veuillez m'envoyer un bulletin de versement.

Nom:

Prénom:

Rue / No:

NP / Lieu:

Comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE», case postale 54, 8416 Flaach  
[info@eu-no.ch](mailto:info@eu-no.ch), CCP: 85-126820-7, [www.eu-no.ch](http://www.eu-no.ch)

#### IMPRESSUM

SVP-KLARTEXT | SVP-KLARTEXT ist eine Publikation der Schweizerischen Volkspartei SVP | Auflage: 55'000 | Herausgeber und Redaktion: Stiftung SVP-Parteizeitung, Generalsekretariat | Postfach | 3001 Bern | Tel.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | [klartext@svp.ch](mailto:klartext@svp.ch) | [www.svp.ch](http://www.svp.ch) | Redaktion: Kevin Crausaz | Bildquellen: Schweizer Parlament, wikipédia, SVP Schweiz, Peter Schaub.

# Sauver nos rentes!

**Notre prévoyance vieillesse se trouve sur la corde raide. L'augmentation de l'espérance de vie est un bienfait en soi, certes, mais les charges financières qu'elle induit pèsent également sur les allocations de retraites qui sont promises à tout un chacun. L'AVS manque d'ores et déjà de moyens pour équilibrer les recettes et les dépenses. A cela s'ajoute le fait que l'épargne personnelle dans la caisse de pension ne suffit pratiquement plus pour maintenir le niveau des rentes pour des rentiers qui deviennent de plus en plus vieux. Il est donc urgent d'agir.**

**L**a gauche exploite la situation de manière éhontée. Elle propose d'introduire des hausses onéreuses et tente de bloquer les corrections de prestations massives et logiques dans l'assurance survivants. Le Conseil des Etats et son groupe PDC sont rapidement tombés dans le panneau. Par peur d'un possible référendum, il veut rendre acceptable aux yeux du citoyen l'adaptation contestée de l'âge la retraite

valeur ajoutée de 1% à titre de réserve. Cette solution coûterait au total, jusqu'en 2030, près de 7 milliards de francs supplémentaires par année, montant que devrait déboursier les travailleurs et les contribuables des générations futures. Cela équivaudrait à un assainissement avec le carnet d'épargne de nos enfants. En résumé, le Conseil des Etats veut dépenser encore plus avec encore moins de recettes. Cela ne va pas du tout.

plus pour leurs vieux jours et percevoir ainsi une meilleure rente une fois à la retraite. Les cotisations supplémentaires seront payées pour moitié par les employeurs. Parallèlement, le Conseil national veut permettre aux personnes qui travaillent certes depuis longtemps mais qui ont néanmoins un bas revenu, comme par exemple dans l'agriculture, la restauration ou encore le commerce de détail, de prendre une retraite anticipée sans subir de diminution de rente. Une baisse des charges liées au salaire augmentera les chances des travailleurs plus âgés qui cherchent un emploi sur le marché du travail. Les employeurs, l'économie, les artisans et les PME, ainsi que le PLR et les PVL appuient cette approche proposée par l'UDC. Cela a suffi pour obtenir jusqu'ici une courte majorité au Conseil national.

## Pas de réforme à tout prix

Enfin, la réforme actuelle ne mérite d'être approuvée que si elle contribue effectivement à améliorer la situation et qu'elle n'aggrave pas encore plus le problème lié au manque de recettes en raison de dépenses plus élevées. L'UDC se battra pour cela jusqu'au bout dans les débats parlementaires. Nous ne voulons ni réduire ni augmenter les rentes, mais simplement sauver les générations de rentiers actuelles et futures. C'est là l'essentiel.



**L'UDC veut garantir les rentes et les sauver pour les futures générations, mais sans pour autant introduire des augmentations d'impôts supplémentaires.**

des femmes à 65 ans et la réduction du taux de conversion en augmentant la rente AVS de 70 francs par mois, mais seulement pour les nouveaux rentiers. Une erreur fatale, car il en résulterait deux classes de rentiers AVS, ce qui contredirait les principes mêmes de cette assurance. Le fossé entre les anciens et les nouveaux retraités augmenterait en outre encore à chaque future adaptation des rentes, par exemple due au renchérissement. Le tout devra être payé avec des cotisations salariales AVS supplémentaires et une augmentation de la taxe à la

## La solution équilibrée du Conseil national

Avec des coûts situés vers les 4,7 milliards de francs, le modèle proposé par le Conseil national est nettement plus avantageux et efficient. Le renoncement à une extension de l'AVS limitée à 0,6% l'augmentation de la taxe à la valeur ajoutée, ce qui est encore trop pour l'UDC, mais qui garantit néanmoins largement les prestations de retraite AVS et LPP. Voilà qui permettra aux personnes à bas revenu et aux travailleurs à temps partiel d'épargner

*Thomas de Courten,  
conseiller national,  
Rünenberg (BL)*



# Loi sur l'énergie: la

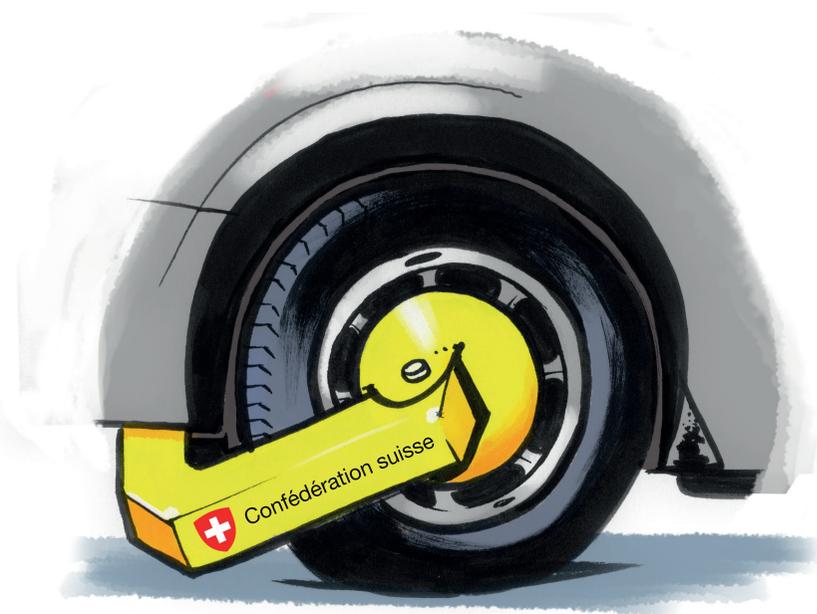
La votation du 21 mai 2017 concernant la loi sur l'énergie aura des impacts massifs sur la vie de la population. La transformation de l'ensemble de notre système énergétique coûterait par exemple quelque 200 milliards de francs jusqu'en 2050, ce qui est énorme. De même, il faudrait réduire de 43 pour cent la consommation énergétique, et ce, tous vecteurs énergétiques confondus (benzine, mazout, gaz, bois, etc.). Voici quelques mesures à titre d'exemples.

### Propriétaires et locataires

Une grande partie des mesures prévues concerne le domaine des bâtiments. Pour parvenir à diviser par deux la consommation d'énergie, ce domaine devrait être entièrement assaini. Voilà qui ne manquera pas d'entraîner des coûts supplémentaires importants pour les propriétaires et les locataires, qui devront payer pour les mesures d'assainissement de l'enveloppe des bâtiments imposées par l'Etat (façades, toits, fenêtres). Mais l'assainissement d'une construction signifie également une baisse du confort d'habitation. Certains standards de construction in-



À l'avenir, la douche froide?



Est-ce que seuls les riches auront les moyens de circuler en voiture?

terdisent en effet la ventilation. On devra donc se contenter à l'avenir de respirer de l'air malsain en lieu et place de l'air frais naturel.

Mais il y aura également des changements au niveau du chauffage des bâtiments. C'est ainsi que, selon la planification de la Confédération, les chauffages au mazout devraient être interdits à partir de 2029. Pour une maison familiale, cette mesure entraînerait des coûts supplémentaires de 30'000 francs pour remplacer un chauffage (pompe à chaleur avec sonde géothermique au lieu du chauffage à mazout), coûts qui seraient payés par le propriétaire et/ou le locataire.

### Mobilité

Les conducteurs de voitures ne passeront pas non plus entre les gouttes. Ils

subiront eux aussi les conséquences de la division par deux de la consommation énergétique prévue dans la loi et devront acheter des moteurs moins puissants, ce qui, dans notre pays montagneux et avec nos hivers rigoureux, devrait surtout toucher la population qui vit dans les régions périphériques et de montagne, une population qui ne peut pas se rabattre sur les transports publics, comme c'est le cas pour les citadins. Malgré une consommation moindre, les coûts automobiles, comme par exemple le prix de la benzine, ne cessera d'augmenter.

### Artisans et consommateurs

Les artisans et les consommateurs n'y échapperont pas non plus. Compte tenu des nouvelles prescriptions plus sévères en matière énergétique, l'artisan devra remplacer ses machines, mais restera tout de même perdant

# «douche froide»



**Voulons-nous que l'Etat tout puissant nous dicte la façon dont nous devons vivre?**

puisque les coûts de l'énergie seront plus élevés que les économies. Voilà qui augmentera le coût de ses produits et diminuera ses chances de trouver un acheteur sur le marché. Le consommateur devra lui aussi passer à la caisse, étant donné que toute la chaîne de produits en Suisse sera grevée de coûts supplémentaires. Faire ses achats dans les pays voisins n'en deviendrait que plus attractif, au détriment de notre propre économie, qui est d'ores et déjà sous pression, et nos emplois.

### **Contrainte étatique et rééducation**

Les prescriptions de la loi sur l'énergie, qui impliqueraient prati-

quement de diviser par deux la consommation d'énergie ces 18 prochaines années, concernent l'ensemble de la société. Pour atteindre cet objectif utopique, il ne faudra pas seulement augmenter les coûts des vecteurs énergétiques et édicter des dispositions spécifiques pour les domaines susmentionnés, NON! La Confédération et ses fonctionnaires tenteront, par le biais d'autres mesures de contrainte et de rééducation, d'influer directement sur notre liberté personnelle:

Ne plus manger de la viande qu'une fois par semaine (déjà une réalité dans certains établissements médico-

sociaux)? Une interdiction des fruits tropicaux (ananas, avocats, bananes, figes, mangues, etc.)? Contingents voyages pour la population? Utilisation d'une voiture qu'un jour sur deux (bonjour les frais routiers)?

Et pourquoi ne pas envisager une température ambiante de 15 degrés en hiver, imposée par l'Etat. Ou une interdiction des ventilateurs en été? Et, sur ordre de l'Etat, ne plus prendre que des douches froides? Ce qui peut sembler absurde aujourd'hui, pourrait bien, «grâce» à la nouvelle loi sur l'énergie, être la triste réalité dans 10 ou 20 ans ...

## Le Conseil fédéral veut contourner l'initiative contre l'immigration de masse

Le Conseil fédéral admet que la «préférence indigène light» décidée par le Parlement n'appliquait pas la Constitution fédérale en vigueur. C'est la raison pour laquelle il veut contourner le mandat constitutionnel de mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse avec un contre-projet à l'initiative «Sortons de l'impasse!» Nous ne l'entendons pas du tout de cette oreille. Et la chose est d'ores et déjà pliée: le peuple doit voter deux fois NON.

par Heinz Brand, conseiller national, Klosters (GR)

Le 9 février 2014, le peuple et les Etats ont dit «oui» à l'initiative populaire «Contre l'immigration de masse». En décembre dernier, la majorité du Conseil national et du Conseil des Etats a décidé, non pas de mettre en œuvre la volonté populaire, mais de mettre en place une «préférence indigène light», laquelle n'a rien à voir avec le contrôle de l'immigration inscrit dans la Constitution. Le Parlement

---

**«Le contre-projet variante 1 empêche le contrôle indépendant de l'immigration par la Suisse, puisqu'il place le droit étranger au-dessus de son propre droit et de la volonté populaire. Le souverain a décidé exactement le contraire de la variante 1.»**

---

a donc violé cette dernière d'une manière telle que l'on ne l'avait jamais vu dans la démocratie directe qui est la nôtre.

**Les élites politiques se placent au-dessus du peuple**

Le Conseil fédéral le sait. Et le Conseil des Etats le sait également. Tous deux en ont mauvaise con-

science. Et pour pouvoir retrouver leur sommeil, les voilà maintenant qui veulent modifier le mandat constitutionnel stipulé à l'article 121a de la Constitution (c'est-à-dire la volonté du peuple) et l'adapter à la décision du Parlement. Ou, formulé autrement: le peuple continuera à décider dans les urnes. Le Parlement la mettra ensuite en œuvre comme il l'entend. Le mandat du peuple sera donc purement et simplement adapté aux décisions du Parlement. Voilà qui serait indubitablement une «nouvelle forme de démocratie», qui serait assez comparable avec ce que connaissent les Nord-Coréens.

**Une nouvelle votation pour se moquer du peuple**

Voici ce qui est prévu concrètement: le peuple suisse devra voter prochainement sur l'initiative «Sortons de l'impasse!». Celle-ci entend annuler la décision du peuple en matière d'immigration de masse. Le Conseil fédéral et la majorité du Parlement souhaitent également annuler la décision populaire. Pour ce faire, ils opposent un contre-projet à l'initiative «Sortons de l'impasse!». Car, lorsque le peuple peut choisir, il suit plutôt le Conseil fédéral et choisit le contre-projet. L'histoire nous l'a montré à maintes reprises. Cela dit, dans ce cas de figure, l'initiative contre l'immigration de masse ne se-

rait pas seulement contournée par l'initiative «Sortons de l'impasse!», mais également par le contre-projet. C'est la raison pour laquelle les citoyennes et les citoyens de ce pays doivent voter deux fois NON.

**Les deux contre-projets en détail**

C'est ce que montrent les deux contre-projets qui étaient en consultation à la fin février. Les deux ne sont pas acceptables aux yeux de l'UDC.

- Variante 1

La réglementation souveraine de l'immigration par la Suisse ne doit

---

**«A quoi servent donc les décisions du peuple si leur application peut être renvoyée à une date inconnue? L'initiative «Sortons de l'impasse!» et un éventuel contre-projet (quel qu'il puisse être) doivent être vivement rejetés dans l'urne.»**

---

être autorisée que pour autant que «des traités internationaux [...] de grande portée pour la position de la Suisse en Europe» n'y soient pas contraires. Le contre-projet variante 1 empêche le contrôle indépendant de l'immigration par



Le mandat du peuple sera purement et simplement adapté aux décisions du Parlement. Voilà qui serait indubitablement une «nouvelle forme de démocratie», qui serait assez comparable avec ce que connaissent les Nord-Coréens.

**la Suisse, puisqu'il place le droit étranger au-dessus de son propre droit et de la volonté populaire. Le souverain a décidé exactement le contraire de la variante 1** (p. ex. art. 121a al. 4 CF: «Aucun traité international contraire au présent article ne sera conclu.»)

- Variante 2

L'article 121a de la Constitution fédérale ne doit pas être modifié, mais la disposition transitoire qui prévoit un délai de trois ans pour l'adaptation de la réglementation légale et contractuelle serait supprimée (art. 197 ch. 11 CF). En d'autres termes, le Conseil fédéral et

le Parlement auraient tout le temps pour faire baisser l'immigration, ou, justement, pour ne pas la faire baisser. Le mandat y relatif resterait valable. Et si ces Messieurs de l'UE sont disposés à modifier à un moment ou à un autre quelque chose à la situation de départ de l'accord sur la libre circulation des personnes, alors une partie du mandat populaire pourrait peut-être être mise en œuvre. Le contre-projet variante 2 fait dépendre la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse au bon vouloir de l'UE et aux humeurs politiques des perdants de la votation populaire, qui représentent la majorité dans la

Berne fédérale. A quoi servent donc les décisions du peuple si leur application peut être renvoyée à une date inconnue?

## 2 x NON

L'initiative «Sortons de l'impasse!» et un éventuel contre-projet (quel qu'il puisse être) doivent être vivement rejetés dans l'urne. L'initiative «contre l'immigration de masse» et l'article 121a de la Constitution fédérale pourront ainsi être confirmés une deuxième fois par le peuple et l'obligation de contrôler efficacement l'immigration restera ainsi également un mandat constitutionnel.



# La trahison, du Palais fédéral au mausolée de la démocratie

Le 16 décembre dernier, la démocratie directe a trouvé la mort au Palais fédéral, assassinée par bon nombre de celles et ceux qui avaient pourtant juré de la respecter. A l'exception de l'UDC, désormais seul parti respectueux de notre système démocratique, la totalité de la classe politique a fait fi des décisions du souverain pour complaire à Bruxelles où nombre de séides étaient allés prendre leurs ordres.

Puisque Berne a trahi, il revient maintenant aux cantons de reprendre dans leur charte fondamentale ce que peuple et cantons ont décidé le 09 février 2014. Après le Tessin, Genève et le Valais, c'est maintenant Neuchâtel qui a déposé son propre texte le 09 février dernier, trois ans après le dimanche historique.

## Redonner vie à notre démocratie

Pourquoi une telle démarche dans la mesure où Berne a clairement mis en évidence qu'aujourd'hui, ce sont les diktats de l'Europe qui priment sur notre démocratie ? Parce qu'accepter, c'est renoncer. Si personne ne reprend le flambeau, le pronunciamiento de décembre ne manquera pas d'être suivi de beaucoup d'autres chaque fois que le peuple ne suit pas les autorités, ce qui arrive de plus en plus fréquemment. Bouffis d'orgueil et de mépris, nos représentants ne manqueront pas de mettre en avant telle ou telle excuse pour justifier le fait que leurs esprits éclairés ne sauraient donner raison à la plèbe.

**STOP!**  
**Les nôtres d'abord**

**Votez la liste UDC  
au Grand Conseil  
au Conseil d'Etat**

[www.udc-ne.ch](http://www.udc-ne.ch)

**Il est grand temps de ramener un peu de mesure et de redonner la priorité de l'emploi en terre neuchâteloise... à la population neuchâteloise !**

Plus encore que la protection de la main d'œuvre établie en Suisse, il s'agit ici de redonner vie à notre démocratie si malmenée depuis un certain temps.

C'est à nous de rappeler aux spadassins vendus à leurs maîtres européens que les Suisses choisissent leur destin en toute liberté depuis 1291 même s'il faut bien admettre que le monde politique cherche désormais à réserver cette prérogative à son usage exclusif. Comme disait Mauriac, une certaine qualité de gentillesse est toujours signe de trahison. Face aux gentils munichois, montrons-nous forts et patriotes; on tond les moutons, pas les lions.



Yvan Perrin,  
président de l'UDC Neuchâtel,  
La Côte-aux-Fées (NE)

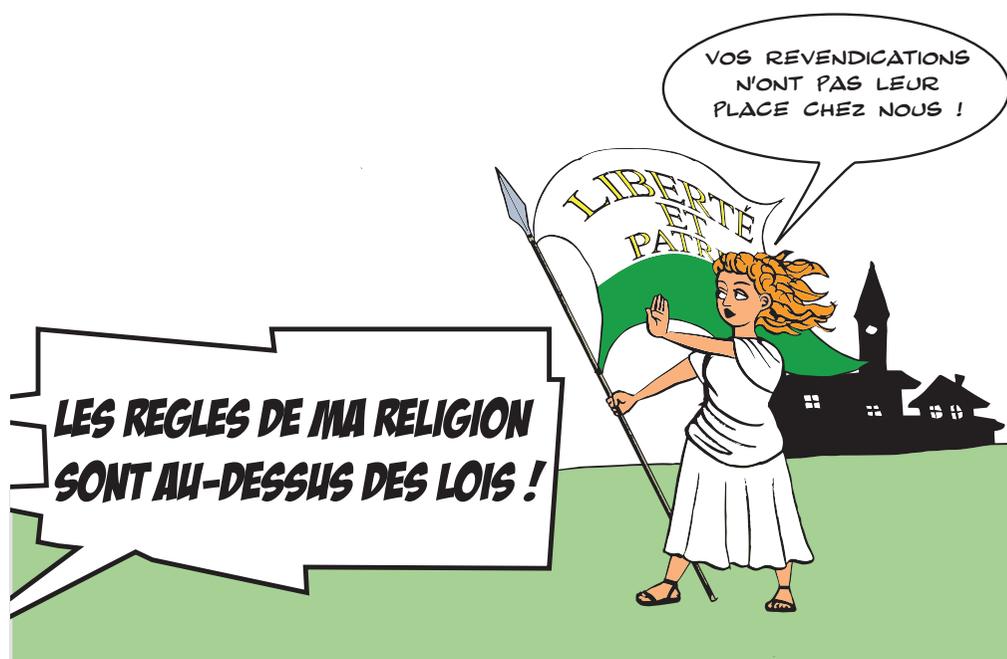
# NON à l'intégrisme religieux

L'UDC Vaud, par son initiative populaire cantonale contre l'intégrisme religieux compte installer des garde-fous à une constitution des plus permissives de Suisse. Avec la montée du salafisme, la reconnaissance officielle d'une religion telle que l'Islam comporte des risques de dérives incontrôlables.

Partout en Europe, le communautarisme religieux s'installe, avec la caution d'une gauche complice. On côtoie le salafisme à l'approche de mosquées financées par le contribuable sous couvert de « lieux culturels ». On le côtoie dans des zones de non-droit, ou aux détours d'écoles où de petites filles déambulent bridées d'étoffes noires. Les signes ostentatoires de cette dérive sont au marché, à la plage, dans les rues, partout. En Belgique, le Parti « Islam » revendiquant la Charia a réussi son entrée dans un Parlement. En France, un tiers des adeptes à l'Islam souhaite placer la Charia au-dessus des lois de la République. Au Royaume-Uni, des dizaines de tribunaux Islamiques appliquent la Charia. Au nom du communautarisme, la fermeture de ces « tribunaux » n'est pas à l'ordre du jour.

## Le problème existe en Suisse

En Suisse, les événements défrayant la chronique nous ramènent à la réalité. Les Salafistes avancent avec une détermination qui pourrait tous nous submerger. Sous le prétexte hypocrite du respect, certains appellent leur fils à ne pas serrer la main des femmes. D'autres ont passé à tabac des fidèles de la controversée mosquée de Winterthur pour avoir osé dénoncer un prédicateur soupçonné d'incitation au meurtre et à la violence. Comble du mépris, la mosquée dépose plainte contre les victimes. En Suisse romande, un couple proche des Frères Musulmans ne se contente pas d'avoir édifié un musée de l'Islam. Il projette un centre



Le canton de Vaud a toujours eu à cœur d'intégrer les communautés étrangères et non pas de favoriser le communautarisme qui entraîne la création de sociétés parallèles intolérantes, régies par les règles du clan.

Islamiste devisé à 22 millions, dont les fonds sont promis par des fondations ayant financé Al-Qaida. On y trouvera un centre « parascolaire » (d'endoctrinement). La multiplication de femmes voilées nous rappelle que notre culture se perd au profit de traditions dont notre Pays ne possède pas la moindre histoire.

**Avant de considérer l'Islam comme une religion, la vigilance s'impose. L'Islam est tout d'abord un ordre politique et juridique**

**dont les adeptes les plus fervents n'ont qu'un seul objectif, celui de faire oublier ce que nous avons de plus cher : la démocratie !**

Christine Bussat,  
fondatrice de l'association Marche Blanche,  
candidate UDC au Grand Conseil vaudois,  
Crassier (VD)



# L'UDC proche de vous!

Venez rencontrer vos parlementaires et discuter avec eux. Ils vous informeront sur la politique de la Berne fédérale:

## Argovie

 Burgherr Thomas, conseiller national  
**Pas d'événement**

 Flückiger Sylvia, conseillère nationale  
**17 mars, 19h30**  
Café Caprice, Dorfstrasse 29, Schöffland

 Giezendanner Ulrich, conseiller national  
**18 mars, 11h00**  
Restaurant Tägerhard, Wettingen

 Stamm Luzi, conseiller national  
**18 mars, 11h00**  
Restaurant Tägerhard, Wettingen  
**20 mars, 19h30**  
Rest. Schützen, Aarau

 Glärner Andreas, conseiller national  
**20 mars, 19h30**  
Rest. Schützen, Aarau

 Knecht Hansjörg, conseiller national  
**18 mars, 11h00**  
Restaurant Tägerhard, Wettingen

 Reimann Maximilian, conseiller national  
**20 mars, 19h30**  
Rest. Schützen, Aarau

## Berne

 Aebi Andreas, conseiller national  
**20 mars, 20h00**  
Restaurant Schwanen, Alchenstorf

 Amstutz Adrian, conseiller national  
**30 mars, 20h00**  
Hotel Adler, Sigriswil

 Bühler Manfred, conseiller national  
**29 mars, 19h00**  
Mehrzweckhalle, Cortébert

 Geissbühler Andrea, conseillère nationale  
**29 avril, 10h00-12h00**  
**1 mai, 13h00-15h00**  
BEA Bern, SVP Stand

 Hess Erich, conseiller national  
**11 mars, 10h15**  
Landgasthof Schönbühl, alte Bernstrasse 11,  
Urtenen-Schönbühl  
**30 mars, 20h00**  
Restaurant Falken, Bahnhofstrasse 48, Biel

 Rösti Albert, conseiller national  
**30 mars, 20h00**  
Hotel Adler, Sigriswil

 Salzmann Werner, conseiller national  
**28 mars, 19h30**  
Restaurant Gourmet-Party Service, Jegenstorf

 Pieren Nadja, conseillère nationale  
**28 mars, 19h30**  
Restaurant Gourmet-Party Service, Jegenstorf

 von Siebenthal Erich, conseiller national  
**17 mars, 19h30**  
Saanenmöser Golfhotel, Bahnhofstrasse 7,  
Saanenmöser

## Bâle-Campagne

 de Courten Thomas, conseiller national  
**14 mars, 19h30**  
Landgasthof Hard, alte Landstrasse 8,  
Zunzgen

 Sollberger Sandra, conseillère nationale  
**14 mars, 19h30**  
Landgasthof Hard, alte Landstrasse 8,  
Zunzgen

## Bâle-Ville

 Frehner Sebastian, conseiller national  
**Pas d'événement**

## Appenzell Rhodes-Extérieures

 Zuberbühler David, conseiller national  
**3 avril, 20h00**  
Brauerei BoFo, Mühlebühl 7, Herisau

## Fribourg

 Rime Jean-François, conseiller national  
**Pas d'événement**

 Page Pierre-André, conseiller national  
**Pas d'événement**

## Genève

 Amaudruz Céline, conseillère nationale  
**21 mars, 19h30**  
Grand-Lancy, Genève

 Nidegger Yves, conseiller national  
**Pas d'événement**

## Glaris

 Höslí Werner, conseiller aux Etats  
**Pas d'événement**

## Grisons

 Brand Heinz, conseiller national  
**24 avril, 20h00**  
Restaurant Tanne, Mastrils

 Martullo-Blocher Magdalena, conseillère nationale  
**6 avril, 20h00**  
Hotel Stefani, Via Trauntar piazzas 6,  
St. Moritz

## Lucerne

 Estermann Yvette, conseiller national  
**30 mars, 20h00**  
Rest. Obernau, Kriens/Obernau

 Müri Felix, conseiller national  
**6 avril, 19h30**  
Gemeindesaal Geuensee

 Grüter Franz, conseiller national  
**6 avril, 19h30**  
Gemeindesaal Geuensee

## Neuchâtel

 Clottu Raymond, conseiller national  
**Pas d'événement**

## Nidwald

 Keller Peter, conseiller national  
**18 mars, 19h30**  
Restaurant Höfli "Rosenburg" in Stans



## Saint-Gall



Brunner Toni, conseiller national  
**1 avril, 14h00**  
Bericht aus der Session. Landgasthof Sonne,  
Haus der Freiheit, Ebnat-Kappel



Büchel Roland Rino, conseiller national  
**10 mars, 20h00**  
Restaurant Ribelhof, Lüchingen



Müller Thomas, conseiller national  
**10 mars, 20h30**  
Restaurant Zollhaus, Gams St-Gallen  
**20 mars, 20h00**  
Seerestaurant, Churerstrasse 28,  
Rorschach



Keller-Inhelder Barbara, conseillère nationale  
**25 avril, 20h00**  
Hotel-Restaurant Seehof, Bahnhofstr. 1,  
Schmerikon



Reimann Lukas, conseiller national  
**3 avril, 20h00**  
Brauerei BoFo, Mühlebühl 7, 9100 Herisau



## Schaffhouse



Hurter Thomas, conseiller national  
*Pas d'événement*



Germann Hannes, conseiller aux Etats  
*Pas d'événement*



## Soleure



Imark Christian, conseiller national  
**23 mars, 20h15**  
Restaurant Traube, Breitenbach



Wobmann Walter, conseiller national  
**23 mars, 20h15**  
Restaurant Traube, Breitenbach



## Thurgovie



Eberle Roland, conseiller aux Etats  
**10 avril**  
Oberthurgau



Hausammann Markus, conseiller national  
**23 mars, 17h30**  
Frühjahrsmesse Frauenfeld, SVP Stand



Herzog Verena, conseillère nationale  
**17 mars, 20h15**  
Rest. Mühle, Matzingen  
**20 mars, 19h30**  
Hotel Schwanen, Wellhausen



Walter Hansjörg, conseiller national  
**23 mars, 13h00**  
Frühjahrsmesse Frauenfeld, SVP Stand



## Vaud



Buffat Michaël, conseiller national  
**28 mars, 19h00**  
La Taverne du Vigneron, chemin des  
Crusilles 43, Valeyres-sous-Montagny



Nicolet Jacques, conseiller national  
**28 mars, 19h00**  
La Taverne du Vigneron, chemin des  
Crusilles 43, Valeyres-sous-Montagny



Grin Jean-Pierre, conseiller national  
**28 mars, 19h00**  
La Taverne du Vigneron, chemin des  
Crusilles 43, Valeyres-sous-Montagny



Glauser Alice, conseillère nationale  
**28 mars, 19h00**  
La Taverne du Vigneron, chemin des  
Crusilles 43, Valeyres-sous-Montagny



## Zoug



Aeschi Thomas, conseiller national  
**23 mars, 19h30**  
Swissotel Zug, Chollerstrasse 1a, Zug



Stahl Jürg, conseiller national  
**1 mai, 14h00**  
Marktwirtschaftsfreundliche 1. Mai-Feier,  
Dorfstr. 121, Watt-Regensdorf



Tuena Mauro, conseiller national  
**21 mars, 18h30**  
Rest. Wilder Mann Freiestrasse 221,  
Zürich (Kreis 7)



Rutz Gregor, conseiller national  
**11 mars, 10h00**  
Restaurant Sorriso, Glatthalstrasse 182,  
Rümlang  
**21 mars, 18h30**  
Rest. Wilder Mann Freiestrasse 221,  
Zürich (Kreis 7)



## Zurich



Köppel Roger, conseiller national  
**10 avril, 18h00**  
Bern, Paneldiskussion mit Helmut Hubacher  
**19 mai, 20h00**  
25 Jahre Stadtsektion Stadt Zug



Steinemann Barbara, conseillère nationale  
**28 avril, 17h00**  
SVP Stand an der Gewerbeausstellung in Egg  
**12 mai, 17h00**  
SVP Stand an der Furtalmesse im Wisacher  
in Regensdorf  
**13 mai, 17h00**  
SVP Stand am Hörifäscht in Höri



Zanetti Claudio, conseiller national  
**13 mai, 10h00**  
Furtal-Messe, Sportanlage Wisacher  
Regensdorf



Matter Thomas, conseiller national  
**7 avril, 15h00**  
Hotel Crown Plaza, Badenerstr. 420, Zürich



## Schwytz



Dettling Marcel, conseiller national  
**5 avril, 20h00**  
Rest. Gotthard, Parkstrasse 21, Goldau  
**19 avril, 20h00**  
Rest. Wendelstube, Schönenbuchstrasse 21,  
Brunnen



Schwander Pirmin, conseiller national  
**5 avril, 20h00**  
Rest. Gotthard, Parkstrasse 21, Goldau  
**19 avril, 20h00**  
Rest. Wendelstube, Schönenbuchstrasse 21,  
Brunnen



Föhn Peter, conseiller aux Etats  
*Pas d'événement*



Kuprecht Alex, conseiller aux Etats  
*Pas d'événement*



## Tessin



Chiesa Marco, conseiller national  
**4 mars, 10h30**  
Sala del municipio, Bellinzona



## Uri



Arnold Beat, conseiller national  
**3 mars, 20h00**  
Rest. Alpina, Klausenstrasse,  
Unterschächen nlass



## Valais



Addor Jean-Luc, conseiller national  
*Pas d'événement*



Ruppen Franz, conseiller national  
*Pas d'événement*



Vogt Hans-Ueli, conseiller national  
**21 mars, 18h30**  
Rest. Wilder Mann Freiestrasse 221,  
Zürich (Kreis 7)



Walliser Bruno, conseiller national  
**13 mai, 11h00**  
SVP Stand an Furtalmesse, Sportanlage  
Wisacher, Regensdorf



Egloff Hans, conseiller national  
**18 mars, 11h00**  
Schlössli, Weiningen



Rickli Natalie, conseillère nationale  
**11 mars, 10h00**  
Restaurant Sorriso, Glatthalstrasse 182,  
Rümlang  
**5 avril, 20h00**  
Restaurant Alter Hirschen, Hirzel



Heer Alfred, conseiller national  
**21 mars, 18h30**  
Rest. Wilder Mann Freiestrasse 221,  
Zürich (Kreis 7)

# POUR LA SUISSE: NOUVEAUX MODELES SPECIAUX SUZUKI STRADIZIO® DES Fr. 13 490.-\*

PREMIERE  
**PRIX NET NET**  
Nouveau pour tous les modèles

**HIT-LEASING**  
A partir de Fr. 157.-/mois

**HIT-LEASING**  
A partir de Fr. 219.-/mois

**HIT-LEASING**  
A partir de Fr. 99.-/mois



Photo: NEW BALENO BOOSTERJET TRADIZIO® TOP

**NEW BALENO BOOSTERJET TRADIZIO® TOP**  
DES Fr. 19 990.-

Photo: NEW VITARA TRADIZIO® TOP 4x4 DIESEL

**NEW VITARA TRADIZIO® 4x4**  
DES Fr. 27 990.-

Photo: NEW CELERIO TRADIZIO® TOP

**NEW CELERIO TRADIZIO® TOP**  
DES Fr. 13 490.-



Votre revendeur spécialisé Suzuki se fera un plaisir de vous soumettre une offre de Hit-Leasing Suzuki adaptée à vos besoins avec un attrayant taux d'intérêt de 3.9%. **Conditions de leasing:** durée 48 mois, 10000km par an, taux d'intérêt annuel effectif de 3.97%, assurance tous risques obligatoire, acompte spécial: 30% du prix de vente net, caution: 5% du prix d'achat net, au minimum Fr. 1000.-. La durée et le kilométrage sont variables et peuvent être adaptés à vos désirs et à vos besoins. Financement et leasing: [www.multilease.ch](http://www.multilease.ch). **Tous les prix sont des recommandations sans engagement, TVA comprise (réduction de prix jusqu'à Fr. 3000.- déjà déduite).** Série limitée. Jusqu'à épuisement du stock. Acheter et profiter maintenant. Valable pour les immatriculations effectuées jusqu'au 30.6.2017 ou jusqu'à nouvel ordre. \*New Celerio Tradizio® Top, boîte manuelle à 5 vitesses, 5 portes, Fr. 13490.-, consommation de carburant normalisée: 3.6l/100km, catégorie de rendement énergétique: A, émissions de CO<sub>2</sub>: 84g/km, émissions de CO<sub>2</sub> en raison de la mise à disposition: 18g/km; New Baleno Boosterjet Tradizio® Top, boîte manuelle à 5 vitesses, 5 portes, Fr. 19990.-, consommation de carburant normalisée: 4.4l/100km, catégorie de rendement énergétique: D, émissions de CO<sub>2</sub>: 103g/km, émissions de CO<sub>2</sub> en raison de la mise à disposition: 22g/km; New Vitara Tradizio® 4x4 diesel, boîte manuelle à 5 vitesses, 5 portes, Fr. 27990.- (Top: 32990.-), consommation de carburant normalisée: 4.2l/100km, catégorie de rendement énergétique: B, émissions de CO<sub>2</sub>: 111g/km, émissions de CO<sub>2</sub> en raison de la mise à disposition: 18g/km; valeur moyenne des émissions de CO<sub>2</sub> de tous les modèles de voiture immatriculés en Suisse: 134g/km.

**Le N° 1 des compactes**



[www.suzuki.ch](http://www.suzuki.ch)



**Fini les vacances ?**

**+3'200 Fr.**  
coûts suppl./an  
par famille

**NON à la ruineuse  
loi sur l'énergie !**

- NON** à une énergie à un prix insupportable
- NON** à un approvisionnement moins sûr
- NON** à une plus grande dépendance de l'étranger
- NON** à plus de bureaucratie et d'interdictions
- NON** à la perte d'emplois et à la baisse de la prospérité
- NON** à la destruction du paysage